

AFFICHAGE NO : MB2013-2014-R-1312-879
CLASSE D'EMPLOI : **CORDONNATEUR - PRÉVENTION**, Secteur santé et sécurité du travail
SERVICE : Service des ressources humaines
1100, bd de la Côte-Vertu, St-Laurent, H4L 4V1
TRAITEMENT : **Classe 08 - Minimum : 74 873\$ Maximum : 99 831\$**
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Direction adjointe
ENTRÉE EN FONCTION : Septembre 2013
DÉBUT DE L'AFFICHAGE : 2013-06-29 **FIN DE L'AFFICHAGE** : 2013-08-19 à 12h

CORDONNATEUR – PRÉVENTION
Secteur santé et sécurité du travail

Sous l'autorité de la direction adjointe du Service des ressources humaines, l'emploi consiste à assurer la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement en ce qui concerne la santé et sécurité du travail à l'intérieur du volet prévention.

Elle ou il est responsable de l'organisation et du contrôle des programmes, des activités et du développement de la prévention.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

- Participe à l'élaboration et à la réalisation des objectifs et des politiques de la Commission scolaire pour les programmes qu'il dirige;
- Assiste la direction adjointe et conseille l'ensemble des gestionnaires relativement aux programmes sous sa responsabilité;
- Coordonne les activités et évalue les résultats de la mise en œuvre des programmes sous sa responsabilité;
- Coordonne et évalue le rendement du personnel relevant de son autorité.
- Agit à titre de représentant cadre de la Commission scolaire aux différents comités de santé et sécurité;

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Coordonne l'application des lois, règlements et des normes en matière de prévention des lésions professionnelles;
- Assure le rôle conseil, le service et le suivi des interventions auprès des établissements;
- Élabore et assure l'application des programmes et guides spécifiques en prévention;
- Assure le lien avec les différents intervenants de la CSST, CSSS, DSP et autres organismes;
- Agit à titre de personne ressource spécialiste en sécurité et hygiène du travail, assure le contrôle des mandats donnés aux firmes externes pour agir en prévention;
- Établit et coordonne les programmes d'inspection des lieux de travail et d'équipement;
- Recommande l'utilisation des équipements de protection personnelle;
- Effectue l'analyse sécuritaire des tâches;
- Supervise le personnel sous sa responsabilité;
- Effectue le suivi du programme de gestion préventive de l'amiante, du SIMDUT, de la qualité de l'air des milieux de travail;
- Assure les formations des secouristes en milieu de travail;
- Élabore et donne les ateliers de formation en lien avec certains programmes, notamment, le SIMDUT, les travaux en présence d'amiante et le transport sécuritaire de charges;
- Assure le lien avec les représentants syndicaux en matière de prévention;
- Toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISÉS

- Grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) années d'études ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans une Commission scolaire;
- Cinq (5) années d'expérience pertinente.



**Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys,
c'est bien plus qu'un emploi,
C'EST VOTRE AVENIR !**

La CSMB remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.
Veuillez prendre note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La CSMB souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi.



COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Solide sens des communications;
- Capacité à travailler en équipe;
- Capacité d'adaptation, d'analyse et de synthèse;
- Aptitudes à la décision et à la résolution de problèmes;
- Vision stratégique et agent de changement;
- Approche client.

Faites parvenir votre curriculum vitae en indiquant le titre du poste, au plus tard le 19 août 2013 à 12h, par voie électronique à :

direction.ressources_humaines@csmb.qc.ca



**Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys,
c'est bien plus qu'un emploi,
C'EST VOTRE AVENIR !**

La CSMB remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.
Veuillez prendre note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La CSMB souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi.

